

BULLETIN

Mai 2013

La législation sur le banc d'essai

Chers membres

L'AG est à chaque fois l'occasion de dresser une rétrospective et de porter un regard vers l'avenir. Ce faisant, force est de constater que les questions qui nous ont occupé l'année dernière seront



à nouveau les thèmes dominants de l'année en cours. Le souhait principal de toutes les associations aéronautiques – dont l'ASA –, qui est d'avoir une législation plus svelte et plus pertinente, restera sans doute encore longtemps un vœu pieux. Pourquoi? Les forces politiques ont tout juste commencé à remettre en question la voie suivie par les législateurs. Les dommages occasionnés ne sont pas encore suffisamment visibles. Mais ils vont aller croissant, si rien ne change.

Aucun pilote, aucun exploitant d'aérodrome ne s'oppose à l'amélioration des processus aéronautiques. Dans la pratique, c'est toutefois, bien souvent, à une détérioration de ceux-ci qu'il faut s'attendre, et cela malgré les avertissements des praticiens.

Pour corriger le tir, les associations d'aérodomes et les associations d'utilisateurs de ceux-ci, en Suisse et en Europe, doivent collaborer encore plus étroitement. Ce n'est qu'en unissant nos forces, à l'échelle nationale et internationale, que l'on parviendra à faire connaître l'importance de l'aviation générale pour l'économie publique.

Les processus aéronautiques doivent être décrits clairement et simplement dans la législation. Or, on a plutôt le sentiment d'être face à des textes juridiques de plus en plus complexes, dont l'interprétation n'est pas toujours univoque. Des bases de ce genre compliquent la formation des pilotes et sont source d'insécurité. C'est ce qui est arrivé dans le cas de la directive PPR, contre laquelle un recours a même dû être déposé. Les documents relatifs à cette bataille juridique qui dure déjà depuis trois mois remplissent plus de deux classeurs fédéraux!

Nous devons absolument réussir à élaborer des conditions cadre favorables, dans le cadre d'un dialogue constructif avec le législateur. Des amorces de solution positives existent. C'est dans cet esprit que nous voulons préparer et réaliser, ensemble, la journée des chefs d'aérodomes de cette année, en novembre.

Werner Ballmer, président de l'ASA

Du comité de l'ASA

Conseils juridiques

Les nouveaux textes législatifs occasionnent, logiquement, de nouvelles interrogations, voire des conflits qui dépassent rapidement les possibilités des petits et moyens aérodomes. Lors de sa dernière séance, le comité de l'ASA a par conséquent approuvé le principe de mettre en place, pour ses membres, une **plate-forme consacrée aux questions juridiques**. L'idée est de proposer un service basé sur deux piliers :

- Conseils succincts (par téléphone)
- Questions juridiques complexes ou médiations, d'intérêt général et soumises par écrit.

Il est prévu de vous proposer ces nouvelles prestations dans le courant de l'année 2013. Les détails sont actuellement en cours de discussion et de définition au sein du comité. Nous vous tiendrons bien entendu au courant.

Manifestation pour les membres

Nous avons parlé de proposer deux manifestations par an pour les membres, destinées à l'information, à la formation continue ou à la résolution de problèmes dans le cadre d'ateliers.

La première manifestation de l'année a été fixée au same-

di **8 juin, de 9h30 à 13h30, sur l'aérodrome de Birrfeld.**

Ce sera l'occasion de présenter de manière détaillée les prestations susdites en matière de **conseils juridiques**, d'informer sur des thèmes d'actualité dans les domaines **de la sûreté et de la sécurité**, et de recueillir **vos attentes**. Une invitation avec tous les détails vous sera envoyée en temps utile. Réservez cette date dès à présent.

Divers

• Afin de répondre au nombre croissant d'affaires et aux exigences croissantes, le comité a décidé d'engager un **secrétaire général**. Si des personnes de votre entourage disposant des qualifications correspondantes s'intéressent à ce poste, nous vous prions de bien vouloir les diriger vers la personne de contact figurant en page 3 du présent bulletin.

• **Andreas Fuhrmann** reprend du département Communication la rédaction des articles pour la communication interne et externe.

• **Le nouveau site Internet** de notre association pourra être mis à votre disposition dans le courant de ces prochaines semaines. ➤

Assemblée générale 2013 de l'ASA à Granges

Le temps maussade et froid n'a pas eu prise sur la bonne ambiance au sein des nombreux participants. Monsieur Boris Banga, président de la ville de Granges, y a sensiblement contribué en soulignant, dans son allocution de bienvenue passionnante et très bien documentée, l'importance de l'adaptation de la piste de «son» aérodrome régional et l'impact économique négatif pour la région si le projet en cours ne pouvait pas être réalisé, pour des raisons politiques.

Le rapport annuel détaillé et présenté avec conviction par le président de l'association nous a montré les conséquences, en partie douloureuses, sur notre domaine d'activité commun résultant des changements à l'échelle mondiale dans le domaine de l'aviation et de l'aérospatial. La perte de souveraineté qui leur est liée place la direction de l'association devant de nombreux défis, souvent complexes, qu'il n'est plus guère possible de maîtriser efficacement dans le cadre d'un système de milice. On s'est rendu compte que cela conduira inévitablement à une modification des structures de l'association, notamment au comité de l'ASA; les mesures correspondantes sont logiques. L'engagement de longue date et reconnu loin au-delà de nos frontières de Pierre Moreillon, qui a quitté la direction de l'ASA fin mars, a été tout particulièrement relevé et honoré.

A l'avenir, il apportera son soutien à l'association et à ses membres sur la base de mandats. Messieurs Mathias Häberli, directeur d'Alpar SA, à Berne, et Georg Staub, directeur de swisstaffing, à Dübendorf, ont été nouvellement élus au comité. Nous en profitons pour féliciter encore une fois ces deux nouveaux membres du comité. Tous ont conscience que la situation du comité de l'ASA exige, actuellement, un engagement au-dessus de la moyenne – un engagement que les membres ont honoré en approuvant toutes les propositions ainsi que par des applaudissements nourris.

Le constat de Monsieur Peter Müller, directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile, selon lequel les autorités suisses ne peuvent pas se soustraire aux modifications internationales, est certes compréhensible, mais guère rassurant. La déclaration du directeur de prendre en compte le contexte spécifique de ceux qui sont touchés par la nouvelle législation et de rechercher des solutions dans le cadre d'une collaboration constructive, a été perçue positivement.

L'évolution observée conforte toutefois l'ASA dans sa stratégie visant à développer la collaboration avec les groupements d'intérêt nationaux et internationaux, et à défendre les petits et moyens aérodromes de Suisse.



A gauche: 72 auditeurs attentifs.

A droite: L'orateur Boris Banga (à g.) reçoit les remerciements du président.



A gauche: Werner Ballmer (à g.) et Charles Riesen.

Au milieu: Dr. Pierre Moreillon.

A droite: Dr. Peter Müller, directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile.



Photos: Rolf Ellwanger

De droite à gauche: Dr. Peter Müller, Boris Banga, Ernest Ogger, directeur de l'aérodrome de Granges.

Aiming Point

Cessna 152: «Flight Level Three Thousand, Seven Hundred.»

Controller: «Roger, contact Houston Space Centre.»

Le comité de l'ASA

Président, secrétaire: Werner Ballmer

Vice-président: Charles Riesen

Membres

Hans-Peter Fritschi, Beat Häni, Max Riner, Daniel Ruhier, Mathias Häberli, Georg Staub

Courriel: secretariat@aerodromes.ch

Site Internet: aerodromes.ch

Association suisse des aérodromes

Postfach 5236

3001 Bern

Téléphone 031 390 98 82, fax 031 390 99 03